



**CANTON DE CHAMPLAIN**  
**RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL**

**le 10 septembre 2019**  
**SALLE MUNICIPALE**

**MEMBRES PRÉSENTS:** Normand Riopel, maire  
Peter Barton, conseiller  
Jacques Lacelle, conseiller  
André Roy, conseiller  
Michel Lalonde, conseiller  
Violaine Tittley, conseillère  
Sarah Bigelow, conseillère  
Gérard Miner, conseiller

**ABSENCE MOTIVÉE:** Troy Carkner, conseiller

**AUSSI PRÉSENTS:** Paula Knudsen, directrice générale  
Alison Collard, greffière  
Kevin Tessier, trésorier  
James McMahon, directeur des travaux publics  
Lisa Burroughs, directrice des parcs et loisirs  
Marie Pageau Handfield, coordonnatrice des Services de garde  
Jennifer Laforest, urbaniste senior

**OUVERTURE DE LA SÉANCE - 19 H**

La réunion régulière a été ouverte à 19 h 12.

**DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Le conseiller Barton a déclaré un conflit d'intérêts au point 6.1 Manoir Van Kleek - projet de nouveaux logements, en étant parenté avec le présentateur; et au point 7.1.4 Demande de morcellement B-059-2019 - Allensite Farms, étant parenté avec le demandeur.

Plus tard dans la réunion, le conseiller Roy a déclaré un conflit d'intérêts au point 6.1 Manoir Van Kleek, en étant parenté avec un membre du conseil d'administration. Le conseiller Barton et le maire Riopel ont déclaré un conflit d'intérêts au point 7.4.3. Projet d'investissement chemin Duval, ayant de la parenté qui réside sur ce chemin.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Deux points ont été ajoutés à l'ordre du jour : 7.4.3. Projet d'investissement - chemin Duval; et 10.1 Comité spécial pour les négociations avec la Ville de Hawkesbury. Il fut

**Résolution 2019-365**

**Proposé par:** Gérard Miner

**Appuyé par:** Michel Lalonde

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Conseil approuve l'ordre du jour de la réunion régulière du 10 septembre 2019, tel que modifié.

**ADOPTÉ**

Le maire a présenté et accueilli Jennifer Laforest qui s'est jointe au personnel du Canton à titre d'urbaniste senior le 3 septembre 2019.

### **PRÉSENTATION PAR LE CONSEIL**

Aucun

### **PRÉSENTATION – COMITÉS / CONSULTANTS**

#### **Jean-Jacques Lacombe - Commissaire à l'intégrité**

M. Jean-Jacques Lacombe, qui a été nommé commissaire à l'intégrité pour le Canton de Champlain, a fait une brève présentation au Conseil et au public relativement à son rôle et ses responsabilités en tant que commissaire à l'intégrité, tel que prescrit par la *Loi sur les municipalités*. Ses responsabilités comprennent : l'application du code de déontologie du conseil; l'application des modalités, des règles et des politiques de la municipalité; l'application des articles 5, 5.1 et 5.2 de la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux*; la réponse aux demandes de conseils des membres du conseil; et informer les membres du conseil et le public concernant les codes de déontologie de la municipalité applicables aux membres et concernant la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux*.

M. Lacombe a fait un survol de son mandat d'investigation des plaintes déposées par le conseil, ou par un membre du conseil ou du public. M. Lacombe a informé le public que de l'information concernant son rôle; le code de déontologie; et la procédure pour la déposition des plaintes relativement à une violation du code se trouvent sur le site Web du Canton.

Le maire a remercié M. Lacombe pour sa présentation.

#### **Carole Lavigne, CUPR - transport inter-municipal**

Carole Lavigne, Directrice du bureau de Développement économique et touristique des Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR) a présenté au Conseil le projet de transport intermunicipal de Prescott et Russell. Elle a informé le Conseil que les CUPR ont reçu une subvention de 2 millions de dollars du Ministère des transports de l'Ontario par le biais du Programme de subvention pour les transports communautaires qui leur permettront d'établir un projet pilote pour un service de transport intermunicipal qui permettra aux citoyens des huit municipalités de Prescott et Russell de bénéficier d'un nouveau service de transport en commun, qui leur permettra de se déplacer aisément à travers la région pour recourir aux différents services essentiels tout en réduisant les barrières à la mobilité en milieu rural et en encourageant la croissance économique.

Mme Lavigne a fait un survol des résultats d'un sondage fait au printemps 2019 dans la région pour évaluer l'intérêt et les besoins des résidents. Elle a aussi souligné les routes et les arrêts d'autobus proposés. Elle a indiqué que le canton de Champlain devra approuver les arrêts d'autobus proposés sur son territoire et installer les enseignes et entretenir (déneigement et déglacage) les arrêts sélectionnés.

Le maire a informé Mme Lavigne que le Canton confirmera les arrêts d'autobus que le canton peut accommoder et il l'a remercié pour sa présentation.

## **DÉLÉGATION**

### **Gary J. Barton, Corporation de logement à but non-lucratif Manoir Van Kleek - projet de nouveau logement**

Le conseiller Barton a quitté la salle pendant cette présentation ayant déjà déclaré un conflit d'intérêt avec ce point. Le conseiller Roy a quitté la salle pendant cette présentation après avoir déclaré un conflit d'intérêt avec ce point.

Monsieur Gary J. Barton, président, était présent, avec les autres membres du Conseil d'administration et l'administration du Manoir Van Kleek (Gilles Fournier, Bruce Barton, Douglas Goodkey and Robin McRae) afin de donner au Conseil une mise à jour de leur proposition pour l'expansion du Manoir Van Kleek, logements pour les personnes âgées situé au 71 avenue Derby. M. Barton a présenté M. Edward Power, consultant embauché par le Manoir Van Kleek, qui a travaillé sur d'autres projets similaires, pour faire la présentation. Le projet est un bâtiment additionnel de 30 unités en 3 étages (13 unités d'une chambre, 17 unités de 2 chambres) 20 unités seront des logements à loyer indexé sur le revenu (LIR) et 10 unités seront au prix du courant. L'estimation initiale pour le projet est de 6,8 millions \$ qui pourraient être financés par Le programme de Financement initial et le Financement de la construction de logements locatifs de SCHL, ainsi que par l'appui communautaire et le partenariat.

M. Power a présenté la requête du Manoir Van Kleek qui demande que le Canton fasse don de l'ancienne garderie située à 79 avenue Derby pour l'expansion. M. Power a présenté la demande du Manoir Van Kleek concernant la contribution du canton avec l'ancien service de garde situé au 79, avenue Derby. Ils proposent que ce bâtiment puisse être un centre récréatif pour les personnes âgées des 40 unités existantes du Manoir Van Kleek, les 30 unités de l'expansion et les 14 unités du logement des CUPR, ainsi que d'autres groupes des personnes âgées du Canton. Ce don de bien-fonds au projet contribuera à la réduction des coûts d'investissement, fournira un accès au projet et un endroit d'entreposage pendant la construction, ainsi qu'un bureau de site et d'administration pendant la construction. Il y aura des frais de conversion et de rénovation.

De plus, le Manoir Van Kleek demande une lettre d'appui qui inclurait une déclaration par le Canton du besoin de logements abordables que le Manoir pourrait présenter lors de leurs demandes de financement.

Le maire a remercié le groupe Van Kleek pour leur présentation et il les a informé que le Conseil considérera leur demande.

### **Georgia Dawood - le compostage**

Georgia Dawood, résidente du Canton, a fait une présentation au Conseil au sujet du compostage et elle a proposé que le canton de Champlain considère l'implémentation d'un programme de compostage. Elle a mentionné les bénéfices du compostage, elle a fourni des conseils sur la façon de composter et elle a suggéré que la collecte de compostage pourrait être mises en place toutes les deux semaines, en alternance avec la collecte des déchets.

Le maire l'a remerciée pour sa présentation informative.

### **André Denis et Susan MacGregor Denis - station service, 1725 chemin de Comté**

#### **4**

Madame Susan MacGregor Denis a présenté au Conseil ses inquiétudes relativement à la construction d'une nouvelle station-service à l'intersection du chemin de Comté 4 et du chemin Front (chemin de Comté 24), directement en face de sa résidence. Elle a des soucis relativement à la circulation de véhicules qui entrent et sortent de la station-

service, particulièrement pour les véhicules qui sortent de la station-service dont les phares brillent directement dans sa résidence. Elle a demandé que l'entrée (sortie) soit enlevée.

L'urbaniste consultant, M. Marc Rivet, a expliqué que les propriétaires de la station-service ont fait une étude de circulation avant de demander l'approbation du plan de localisation pour développer ce terrain. L'usage est permis selon le règlement de zonage. Il a indiqué que le plan de localisation a été révisé par les ingénieurs des Comtés et du Canton. Les gros camions de transport ne peuvent pas tourner sur le site, donc les Comtés unis ont permis une deuxième entrée/sortie. La circulation à sens unique ne sortant pas sur le chemin Front peut être une mince possibilité, cependant le site est petit et il y a beaucoup d'infrastructures sur le site. Le plan de localisation a été déjà approuvé, inscrit au registre des titres et un permis de construction a été émis.

*Il y a eu une brève pause de 20 h 23 à 20 h 35.*

## **RAPPORTS DU PERSONNEL**

### **Urbanisme**

#### **Liste des projets d'urbanisme en cours**

Le Conseil a examiné la liste. Il fut

**Résolution 2019-366**

**Proposé par:** Gérard Miner

**Appuyé par:** Violaine Tittley

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la liste des projets d'urbanisme en cours, telle que mise à jour le 3 septembre 2019, soit reçue et classée.

**ADOPTÉ**

#### **Demande pour un règlement qui décrète qu'un plan de lotissement n'est pas un plan enregistré de lotissement - avenue Home (Maidens)**

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

**Résolution 2019-367**

**Proposé par:** Peter Barton

**Appuyé par:** Sarah Bigelow

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le rapport du Service d'urbanisme, daté du 3 septembre 2019, relativement à un dépôt d'une demande selon l'article 50(4) de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P. 13 (tel que modifié), afin de désigner Parties du Plan M29, décrit comme Bloc G, Plan M29, Champlain, et Lot 33, Plan M29, Champlain, comme plan de lotissement non enregistré, soit reçu et que le Règlement 2019-51 soit présenté pour adoption.

**ADOPTÉ**

#### **Demande de morcellement B-058-2019 - Erika Morin**

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

**Résolution 2019-368**

**Proposé par:** Gérard Miner

**Appuyé par:** Violaine Tittley

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la demande de morcellement Erika Morin de même que les commentaires de l'urbaniste, le surveillant de drainage et l'officier en chef de la construction soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-058-2019) soit

accordée moyennant ces conditions :

1. Que le propriétaire soit tenu d'obtenir un changement de zonage, avec toutes les possibilités d'appel épuisées, afin d'inclure le terrain détaché (A) dans la zone résidentielle rurale (RR) pour adresser certaines dispositions du règlement de zonage du canton de Champlain. À ce titre, un changement de zonage est nécessaire pour :
  - Permettre une façade du terrain minimale de 45 mètres; et
  - Permettre une superficie du terrain minimale de 4000 m<sup>2</sup>.
2. Que le propriétaire soit tenu de soumettre une enquête hydrogéologique menée par un professionnel qualifié pour assurer que le développement proposé puisse être desservi de manière adéquate.
3. Que les cédules d'évaluation des drains municipaux W.J. Douglas et Little Rideau Creek Extension soient mis à jour par un ingénieur nommé par les propriétaires et aux frais des propriétaires.

**ADOPTÉ**

#### **Demande de morcellement B-059-2019 - Allensite Farms Inc.**

Le conseiller Barton a quitté la salle du conseil pendant la discussion de ce point. Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

**Résolution 2019-369**

**Proposé par:** Sarah Bigelow

**Appuyé par:** Michel Lalonde

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la demande de morcellement Allensite Farms Inc. de même que les commentaires de l'urbaniste, du surveillant de drainage et de l'officier en chef de la construction soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-059-2019) soit accordée moyennant ces conditions :

1. Que le lot détaché (A) soit transféré et fusionné avec le titre de propriété situé au 2273 chemin Allen ;
2. Que le requérant démontre que tout bâtiment et installation septique sont conformes avec le zonage et le Code du Bâtiment à la satisfaction de l'officier en chef de la construction.
3. Qu'une servitude soit enregistrée sur la propriété au 2273 chemin Allen en faveur du lot conservé (B) pour l'accès et l'utilisation du puits foré utilisé par le logement situé au 3122 Dunning Road; et,
4. Que le propriétaire soit tenu d'obtenir un changement de zonage, avec toutes les possibilités d'appel épuisées, afin de traiter certains aspects de l'autorisation proposée qui ne sont pas conformes aux dispositions du règlement de zonage du canton de Champlain. À ce titre, un changement de zonage est nécessaire pour :
  - Interdire tout usage agricole sur le lot retenu (B).

**ADOPTÉ**

#### **ADOPTION DE RÈGLEMENTS D'URBANISME**

##### **Règlement 2019-51 - Règlement qui décrète un plan de lotissement comme n'étant pas un plan enregistré de lotissement comme l'entend la Loi sur l'aménagement du territoire**

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

**Résolution 2019-370**

**Proposé par:** Peter Barton

**Appuyé par:** Michel Lalonde

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2019-51, selon l'article 50(4) de la *Loi sur l'aménagement du territoire*,

L.R.O. 1990, chap. P13 (tel que modifié) afin de dés enregistrer Parties du Plan M29, décrit comme Bloc G, Plan M29, Champlain et Lot 33, Plan M29, Champlain.

**ADOPTÉ**

## **Administration**

### **Forests Ontario - Programme 50 millions d'arbres**

**Résolution 2019-371**

**Proposé par:** Violaine Tittley

**Appuyé par:** Jacques Lacelle

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le canton de Champlain participe dans le *Programme 50 millions d'arbres* en plantant des arbres en collaboration avec la Conservation de la Nation Sud, sur le terrain municipal qui a un façade sur la rue Daniel, L'Original à une valeur d'investissement maximale de 750 \$.

**ADOPTÉ**

## **Finances**

### **Comptes**

Le Conseil a examiné ce document. Il fut

**Résolution 2019-372**

**Proposé par:** Gérard Miner

**Appuyé par:** Sarah Bigelow

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** les comptes payés et tels que présentés par le trésorier le 10 septembre 2019, soient reçus et classés.

**ADOPTÉ**

### **La subvention provinciale non-récurrente**

Ce point a été différé à la prochaine réunion du comité plénier.

### **Rapport ADM-14-19 - Projet d'investissement - chemin Duval**

Le maire Riopel et le conseiller Barton ont déclaré un conflit d'intérêt avec ce point, les deux ayant de la parenté qui résident sur ce chemin, et les deux membres du conseil ont quitté la salle pendant cette discussion.

Il fut

**Résolution 2019-373**

**Proposé par:** André Roy

**Appuyé par:** Sarah Bigelow

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le rapport AD-14-19 du Service de l'administration, daté du 10 septembre 2019 relativement au projet d'investissement - chemin Duval soit reçu et que le conseil approuve la recommandation de modifier le financement du projet d'investissement - chemin Duval et de financer la portion de ce projet déjà financé par les taxes via la subvention du fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire (FOIC) ainsi qu'augmenter le budget de ce projet de 15 000\$ pour totaliser 95 000\$.

**ADOPTÉ**

## **Service d'incendie**

Le Conseil a examiné ces rapports. Il fut

**Résolution 2019-374**

**Proposé par:** Sarah Bigelow

**Appuyé par:** Michel Lalonde

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** les rapports mensuels du Service d'incendie pour le mois d'août 2019, tels que soumis par le chef de district 1 et le chef de district 2, soient reçus et classés.

**ADOPTÉ**

**District 1 - rapport mensuel - août 2019 (ADOPTÉ)**

**District 2 - rapport mensuel - août 2019 (ADOPTÉ)**

**Parcs et loisirs**

**REC - rapport mensuel - août 2019**

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

**Résolution 2019-375**

**Proposé par:** Violaine Tittley

**Appuyé par:** André Roy

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le rapport mensuel du Service des parcs et loisirs pour le mois d'août 2019, tel que soumis par la directrice du Service des parcs et loisirs, soit reçu et classé.

**ADOPTÉ**

**Voirie**

**PWD - rapport mensuel - août 2019**

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

**Résolution 2019-376**

**Proposé par:** Jacques Lacelle

**Appuyé par:** Gérard Miner

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le rapport de la voirie pour le mois d'août 2019, tel que soumis par le directeur du Service des travaux publics, soit reçu et classé.

**ADOPTÉ**

**Rapport PWD-12-19 - Entretien régulier et hivernal sur le chemin privé - extension du chemin Montpetit**

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

**Résolution 2019-377**

**Proposé par:** Gérard Miner

**Appuyé par:** Violaine Tittley

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le rapport PW-12-19 daté du 10 septembre 2019 relativement aux opérations de maintenance régulières et hivernales du Canton sur l'extension de la rue Montpetit à L'Original soit différé à une réunion ultérieure.

**ADOPTÉ**

**PWD Note de service - l'embauche de deux nouveaux membres du personnel roulant**

Cette note de service a été fournie à titre d'information.

**PWD Note de Service - Rejet d'effluent des systèmes des eaux usées sur Données ouvertes du gouvernement**

Cette note de service a été fournie à titre d'information.

**Comptage de la circulation 2019**

Ce document a été fourni à titre d'information.

**Bâtiment**

**CBO - rapport mensuel - août 2019**

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

**Résolution 2019-378**

**Proposé par:** Gérard Miner

**Appuyé par:** Michel Lalonde

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le rapport du Service du bâtiment pour le mois d'août 2019, tel que soumis par l'officier en chef de la construction, soit reçu et classé.

**ADOPTÉ**

**Réglementation**

**BEO - rapport mensuel - août 2019**

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

**Résolution 2019-379**

**Proposé par:** Gérard Miner

**Appuyé par:** Sarah Bigelow

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le rapport du Service de la réglementation pour le mois d'août 2019, tel que soumis par l'officier de la réglementation, soit reçu et classé.

**ADOPTÉ**

**Communications et développement économique**

**CED - Rapport mensuel - août 2019**

**Résolution 2019-380**

**Proposé par:** André Roy

**Appuyé par:** Jacques Lacelle

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le rapport de communication et développement économique pour le mois d'août 2019, tel que soumis par la coordonnatrice en communications et relations publique, soit reçu et classé.

**ADOPTÉ**

**Services de garde**

**DCS - rapport mensuel - août 2019**

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

**Résolution 2019-381**

**Proposé par:** Gérard Miner

**Appuyé par:** Violaine Tittley

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le rapport des Services de garde pour le mois d'août 2019, tel que soumis par sa coordonnatrice, soit reçu et classé.

**ADOPTÉ**



## Drainage

### Rapport mensuel de drainage - août 2019

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

**Résolution 2019-382**

**Proposé par:** Gérard Miner

**Appuyé par:** Jacques Lacelle

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le rapport du surintendant du drainage pour le mois d'août 2019, tel que soumis par celui-ci, soit reçu et classé.

**ADOPTÉ**

## Eau-Égout / Agence ontarienne des eaux

Aucun

## RAPPORT DES MEMBRES DES COMITÉS DE LIAISON / RAPPORT DES COMITÉS

### Recyclage

#### Comité conjoint de recyclage pour Hawkesbury et région - achat d'un nouveau camion à ordures

**Résolution 2019-383**

**Proposé par:** Jacques Lacelle

**Appuyé par:** Michel Lalonde

**QU'IL SOIT RÉSOLE QUE** la résolution du Comité conjoint de recyclage de Hawkesbury et de la Région, datée le 26 août 2019 :

1. QUE le Comité conjoint de Hawkesbury et de la Région soit autorisé à procéder à l'achat d'un camion à ordures d'occasion dans le but d'utiliser ce véhicule comme remplacement en raison de défaillance mécanique des véhicules de recyclage existant ;  
et
2. QUE les coûts d'achat de ce véhicule soient entièrement financés par la réserve d'équipement du Comité conjoint de Hawkesbury et de la région;

soit appuyée par le canton de Champlain.

**ADOPTÉ**

### Conseil de la bibliothèque

Aucun

### Comité du sentier récréatif de Prescott et Russell

Aucun

## RAPPORT DU MAIRE

Cette documentation a été fournie à titre d'information.

## AUTRES SUJETS

### Comité spécial pour les discussion avec la Ville d'Hawkesbury

**Résolution 2019-384**

**Proposé par:** Jacques Lacelle

**Appuyé par:** André Roy

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la conseillère Sarah Bigelow remplace le conseiller André Roy comme membre du comité spécial établi afin de négocier avec la Ville de Hawkesbury.

**ADOPTÉ**

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **Procès-verbal - réunion régulière - 6 août 2019**

Le Conseil a examiné ces procès-verbaux. Il fut

**Résolution 2019-385**

**Proposé par:** Sarah Bigelow

**Appuyé par:** Violaine Tittley

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la réunion régulière du Conseil du 6 août 2019 soit approuvé.

**ADOPTÉ**

### **ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

#### **Règlement 2019-50 - abrogation du Règlement 2019-47 - prêt - drainage au moyen de tuyaux**

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

**Résolution 2019-386**

**Proposé par:** Peter Barton

**Appuyé par:** Michel Lalonde

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2019-50 qui abroge le Règlement 2019-47, qui impose des taux spéciaux de drainage sur des terres, occasionnant un emprunt sous l'égide de la *Loi sur le drainage au moyen de tuyaux*.

**ADOPTÉ**

#### **Règlement 2019-52 - entente avec Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) - Programme de gestion des actifs municipaux**

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

**Résolution 2019-387**

**Proposé par:** Sarah Bigelow

**Appuyé par:** Peter Barton

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2019-52, qui autorise l'exécution d'un contrat de subvention avec la Fédération Canadienne des Municipalités pour le financement dans le cadre du programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) pour le développement des stratégies de gestion des actifs et leurs capacités dans le canton de Champlain.

**ADOPTÉ**

### **CORRESPONDANCE (action requise)**

#### **Tournée des maisons de Vankleek Hill décorées pour Noël**

**Résolution 2019-388**

**Proposé par:** Gérard Miner

**Appuyé par:** Sarah Bigelow

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil approuve une commandite de 300\$ pour le coût d'un autobus pour la Tournée des maisons de Vankleek Hill décorées pour Noël organisée par le Review.

**ADOPTÉ**

**Comté de Norfolk - demande d'une réponse provinciale - écoulement des puits de gaz**

Résolution 2019-389

**Proposé par:** Gérard Miner

**Appuyé par:** Michel Lalonde

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la résolution du comté de Norfolk, en date du 9 juillet 2019, qui demande au gouvernement provincial d'adresser les problèmes d'écoulement des puits de gaz, telles que détaillés dans la résolution, soit appuyée.

**ADOPTÉ**

**Ville de Bradford West Gwillimbury - Le mémorial national N'oublions jamais**

Résolution 2019-390

**Proposé par:** Violaine Tittley

**Appuyé par:** Sarah Bigelow

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la résolution du comté de Bradford West Gwillimbury, en date du 6 août 2019, qui appuie les efforts de développement de la Fondation du mémorial national N'oublions jamais, soit appuyée.

**ADOPTÉ**

**Cité de Kitchener - lingettes jetables dans les toilettes**

Résolution 2019-391

**Proposé par:** Peter Barton

**Appuyé par:** André Roy

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la résolution de la cité de Kitchener, en date du 26 août 2019, qui demande au gouvernement fédéral de réviser les règlements relativement à l'emballage de vente pour les lingettes à usage-unique d'enlever les mots "jetables dans les toilettes", soit appuyée.

**ADOPTÉ**

**CORRESPONDANCE (à titre d'information)**

Aucun

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a eu aucune question de la part du public.

**RENCONTRE À HUIS CLOS**

À 21 h 29 le Conseil a repris la réunion à huis clos qui a commencé 17 h et qui a été ajournée temporairement à 18 h 58 afin de compléter les discussions.

Résolution 2019-392

**Proposé par:** Sarah Bigelow

**Appuyé par:** Jacques Lacelle

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Conseil ouvre une réunion à huis clos afin de discuter de renseignements privés concernant des personnes qui peuvent être identifiées, des conseils qui sont protégés par le secret professionnel; les négociations; et pour l'éducation des membres, sous l'égide des sections 239.(2)(b), (f), (k) et 239.(3.1) de la *Loi de 2001 sur les municipalités*.

**ADOPTÉ**

**Déclaration de sinistre**

**Inondation à L'Orignal**

**Rue Montpetit**

**Site d'enfouissement du canton de Champlain**

**Formation - rôle du commissaire à l'intégrité**

La réunion à huis clos a été ajournée à 22 h 11 et la réunion régulière a repris.

**PROCHAINE RENCONTRE**

- Comité plénier- 2 octobre 2019 - 16 h 30
- Réunion régulière - 8 octobre 2019 - 19 h

**RÈGLEMENT CONFIRMANT LES PROCÉDURES**

**Règlement 2019-53**

Puisque tous les sujets ont été traités, il fut

**Résolution 2019-395**

**Proposé par:** Jacques Lacelle

**Appuyé par:** Gérard Miner

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2019-53, qui confirme les procédures du Conseil lors de sa réunion du 10 septembre 2019.

**ADOPTÉ**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Subséquent, il fut

**Résolution 2019-396**

**Proposé par:** Michel Lalonde

**Appuyé par:** Gérard Miner

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le Conseil ajourne ses travaux jusqu'au 8 octobre 2019 à la salle du Conseil du canton de Champlain à 19 h ou à la convocation du Maire ou de la greffière.

**ADOPTÉ**

La réunion a été ajournée à 22 h 14.

---

NORMAND RIOPEL, MAIRE

---

ALISON COLLARD, GREFFIÈRE